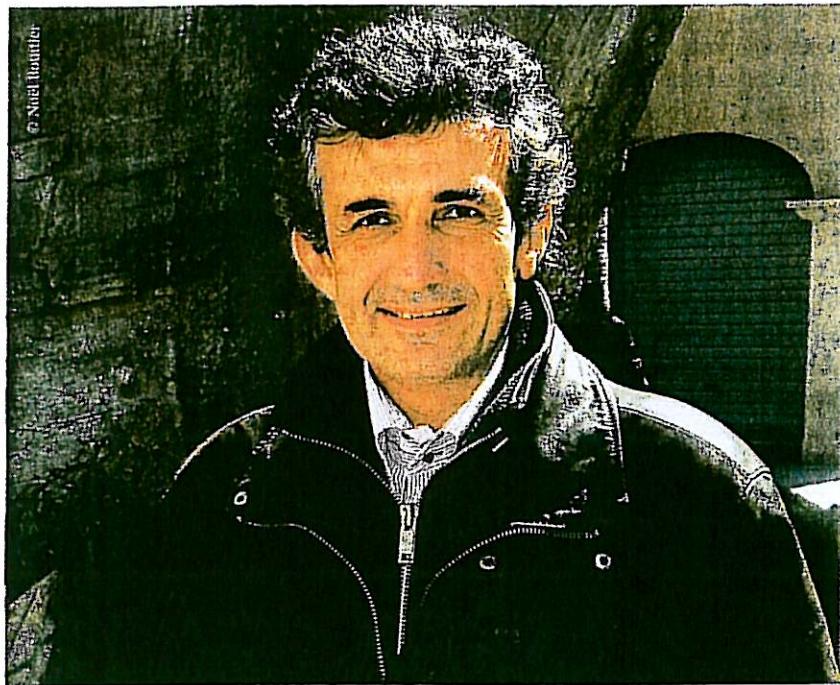


Emeric Guillermou, l'avocat des traumatisés crâniens

Chez lui, engagements militants et professionnels se confondent. Emeric Guillermou, président de l'UNAFTC, met toute son énergie à défendre devant les tribunaux les traumatisés crâniens et à les représenter face aux pouvoirs publics.



I a le CV idéal, une situation que d'aucuns lui envieraient. Inscrit aux barreaux de Toulon et de Paris, Emeric Guillermou est un avocat reconnu, spécialisé dans l'indemnisation du handicap. Il est, par ailleurs, président d'une importante mutuelle du Var, ce qui lui a fait endosser les habits d'un notable - selon ses propres dires ! Si vous ajoutez à cela qu'il a été major de sa « promo » en droit, qu'il est diplômé en philosophie, vous avez devant vous un beau symbole de réussite républicaine.

Côté jardin, l'homme, pas encore cinquantenaire, présente un visage beaucoup moins lisse, marqué par les épreuves de la vie. Celui qui préside depuis presque 2 ans l'Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés (UNAFTC) est, comme il le dit, « *le fruit de la rencontre entre deux ruptures identitaires* ». Une mère juive hongroise échappée on ne sait comment des camps de la mort nazis, qui a perdu toute sa famille dans la Shoah. Un père d'origine

bretonne, officier de carrière embarqué dans la bataille de Dunkerque, dont la vie aurait dû s'arrêter en 1959. Sur les routes bretones, il est victime d'un accident de la route gravissime. « *Par chance, raconte son fils, une ambulance a vu le drame dans le rétroviseur et a pu amener mon père rapidement à l'hôpital. Les médecins ont estimé qu'il ne survivrait pas et ont fait venir le prêtre pour l'extrême-onction.* »

Pour s'en sortir, prendre la parole

Le sacrement fut donné, mais la vie ne s'envola pas. Sauf que le père traumatisé crânien, invalide à 90 %, ne put jamais retravailler. Pour des raisons médicales, il fallut déménager dans le Sud - d'où Toulon. Et pour la mère, démarrer une carrière dans l'enseignement. Emeric fut l'enfant d'après, celui qui connut toujours un père handicapé, vivant à la maison. Lourde ambiance. « *Avec l'histoire de ma mère, jamais clairement évoquée, la mort était présente chez nous. Et vis-à-vis de mon père, j'ai ressenti très jeune de la honte quand, par exemple, dans les magasins, il exigeait des caissières qu'elles recomptent l'addition. Son traumatisme avait renforcé sa psychorigidité. Ma manière de m'en sortir pour ne pas tomber dans l'effa-* »

cement, dans cette tendance qu'ont les enfants de parents malades à ne rien demander, a été de prendre la parole. »

Le voilà, quelques années plus tard, se préparant au métier d'avocat. « *Cet été-là, en 1985, avait été votée, à l'initiative de Robert Badinter, la loi sur les accidents de la circulation favorisant l'indemnisation. Il faut qu'on bosse cette loi*, ai-je dit à mes camarades. Et le jour du grand oral, j'ai effectivement été interrogé là-dessus.

Curieux clin d'œil par rapport à l'histoire personnelle et professionnelle de Maître Guillermou. En tout cas, après une dizaine d'années où il intervient aussi bien sur des affaires familiales que sur des contentieux du travail ou immobiliers, il se spécialise dans l'indemnisation des dommages corporels. « *La France est très forte pour édicter des droits fondamentaux, mais très mauvaise pour les mettre en œuvre!* » estime-t-il.

L'individualisation, incompatible avec les réductions de budget

Défendant les accidentés de la vie vis-à-vis des assureurs, l'avocat, détenteur d'un diplôme d'université en traumatismes crânio-cérébraux, trouve naturellement sur son chemin les associations de familles de traumatisés crâniens. Présentes dans une cinquantaine de départements, elles jouent un rôle de conseil et de soutien aux familles chamboulées par le drame. « *La lésion cérébrale concerne toute la famille car l'identité d'un de ses membres est touchée*, analyse-t-il. *Et dans cette affaire, la famille est à la fois thérapeute et souffrante.* »

Depuis vingt ans que ces familles sont sorties de leur isolement, la condition des cérébrolésés s'est sensiblement améliorée. En matière de diagnostic d'abord. « *Les progrès dans l'imagerie médicale permettent d'identifier de mieux en mieux les lésions cérébrales. On évite ainsi de diagnostiquer à tort des troubles psychiatriques* », explique M. Guillermou, qui se félicite que la loi de 2005 parle de « *handicap psychique*

et cognitif ». Pour mieux identifier le niveau de handicap, une vingtaine d'UEROS¹ accueillent les personnes handicapées. « *Passer par une UEROS pendant trois mois permet de prendre conscience de son handicap et de prévenir la dépression* », souligne-t-il. Et de citer le cas de personnes ayant voulu retravailler très vite après leur accident, et se retrouvant rapidement dans une situation de faute ou d'insuffisance qui peut les amener au licenciement ou à la démission. C'est toute la difficulté d'un handicap invisible, mais aux conséquences souvent redoutables. « *La personne n'est pas tout à fait la même, pas tout à fait une autre* », précise-t-il.

Comme président de l'UNAFTC, M. Guillermou s'est fixé quelques objectifs forts. Il travaille à créer un groupement de coopération national qui doit permettre de monter ou de renforcer des structures - hébergements ou services d'accompagnement - adaptées aux besoins des personnes. « *Les hôpitaux psychiatriques ont tendance à rendre les malades aux familles qui ne savent qu'en faire. Les conséquences de cet abandon peuvent être lourdes : un malade s'est ainsi retrouvé devant le tribunal correctionnel de Gap pour violences.* »

Les associations de familles veulent aussi peser sur le contenu du plan « *Traumatisés crâniens et médullaires* »² annoncé en février dernier. « *Il faut aller vers une prise en charge plus individualisée des personnes, ce qui est incompatible avec les restrictions budgétaires et la T2A.* »

L'individualisation, cela veut dire, notamment, généraliser les bilans « *ergothérapeutiques situationnels* ». Ceux-ci permettent de mesurer, à la sortie de l'hôpital et/ou à l'issue de la phase de consolidation (environ 3 ans après l'accident), l'état de handicap réel, dans les situations de vie. Il est plus facile, dès lors, de négocier l'indemnisation, mais aussi d'aborder de façon plus réaliste le retour à la « *vie normale* ». « *Je me souviens d'un homme accidenté qui semblait autonome. Le bilan situationnel a fait apparaître qu'il ne regardait ni à droite ni à gauche avant de traverser une route!* » Problème : ce bilan coûte cher, en moyenne 3 000 €. « *Pour le financer, il faut demander par référencement une avance sur les indemnités à la compagnie d'assurance.* »

Qui décide qu'un tel n'a plus le droit de vivre ?

Par-delà ces chantiers techniques, le président de l'UNAFTC entend être présent sur tous les débats éthiques qui entourent, par exemple, le maintien en vie de personnes dans le coma. Les progrès dans l'imagerie médicale permettent de mieux évaluer les dégâts neurologiques chez un accidenté. La rationalisation des moyens pourrait inciter certains à débrancher tel malade considéré comme trop « *abîmé* ». « *Qui va définir le curseur à partir duquel quelqu'un n'a plus le droit de vivre ? Attention à l'eugénisme !* » s'enflamme Emeric Guillermou. Il ne faudrait pas confondre absence de conscience et absence d'expression de la conscience. » À côté de l'avocat, le philosophe n'est jamais loin. Lui qui a animé pendant des années un café philo à Toulon, s'intéresse en particulier à l'œuvre de Lévinas et à l'importance du regard³. « *Le pire des drames, c'est quand on ne reçoit plus le regard de l'autre. Cela se retrouve, à des degrés divers, dans la déportation comme dans le handicap.* » Et puis, il ajoute : « *L'histoire de mes parents est fondatrice.* » On avait cru comprendre. ■

Noël Bouttier

» CONTACT

UNAFTC. Site internet
(avec adresse des AFTC) :
www.traumacranien.org

1. Unités d'évaluation, de réentraînement, d'orientation sociale et professionnelle

2. Lié à la moelle osseuse ou épinière.

3. À lire sur Internet un très beau texte
« Le regard absent et le miroir brisé »
www.ebissociety.org/regard-absent.pdf